

Sahel : rester aux côtés des populations vulnérables et des sociétés civiles

Paris, le 28 septembre – Depuis sa décision de suspendre l'aide publique au développement (APD) à destination du Niger et du Burkina Faso, le Gouvernement entretient un flou insoutenable sur le devenir des financements de projets mis en œuvre par les ONG, risquant ainsi d'impacter l'accès à des services sociaux de base, tels que l'éducation, la santé, l'alimentation pour les populations les plus vulnérables. En maintenant ces menaces d'arrêt des financements, le Gouvernement met en péril la capacité d'action des organisations, nigériennes, burkinabé, comme françaises, qui mettent en œuvre une partie de l'APD afin de répondre aux besoins des populations très fragiles. Parce que l'APD est au cœur de l'engagement universel pour l'accès aux droits fondamentaux et pour atteindre les ODD, [Coordination SUD](#) et ses [184 ONG membres](#) appellent à la responsabilité et au maintien de principe de l'ensemble des financements transitant par toutes les organisations de la société civile.

Coordination SUD a saisi le Président de la République à plusieurs reprises pour tenter d'ouvrir le dialogue autour de l'aide publique au développement transitant par les organisations de la société civile, qu'elle soit humanitaire ou pour le développement, et ce dans le but de la sanctuariser. Aucun objectif politique ou diplomatique ne justifie de brandir l'arrêt des financements à la société civile comme une menace. Seul un danger pour celles et ceux qui la mettent en œuvre peut justifier une interruption.

Un arrêt total de l'APD, en particulier de nature humanitaire ou de développement en appui aux organisations de la société civile, pénaliserait en premier lieu les personnes ayant besoin d'assistance (soit 17,8 millions de personnes au [Burkina Faso](#), [Mali](#) et au [Niger](#)). Les populations de ces pays comptent parmi les plus affectées par le changement climatique et par de violents conflits dont elles ne sont pas responsables. Ce sont 2,5 millions de personnes déplacées internes (dont 2,1 au Burkina), près de 7,5 millions en insécurité alimentaire, une agriculture sinistrée par les sécheresses et les inondations, des systèmes de santé affaiblis... « *Nous le disons avec force, il serait inacceptable de stopper ces soutiens qui permettent à des hommes, des femmes, des jeunes en situation d'exclusion et de vulnérabilité de continuer à se nourrir, accéder aux soins, s'éduquer et in fine vivre dignement* », s'inquiète Anne Héry, Directrice du plaidoyer et des relations institutionnelles à [Handicap International](#).

Quant aux OSC travaillant au plus proche des populations, nouant des relations de confiance à long terme et structurant une réponse aux besoins de base, leur action serait fortement pénalisée. « *Il est regrettable de voir le président de la République, qui réclame haut et fort un « partenariat renouvelé avec l'Afrique », envisager de prendre le risque de sacrifier le partenariat avec les sociétés civiles pourtant essentielles dans la vie des populations locales* » déplore Olivier Bruyeron, Président de [Coordination SUD](#). Ces organisations, locales ou françaises, travaillent dans l'intérêt des populations vulnérables, indépendamment des relations diplomatiques d'État à État.

Il est plus qu'urgent et essentiel que le Gouvernement décide de maintenir l'aide publique au développement mise en œuvre par les OSC. D'une façon plus générale, la France doit en revenir à une conception de son APD qui n'en fasse pas un instrument de négociation dans les relations internationales mais bien une contribution à la lutte contre la pauvreté, les inégalités, les vulnérabilités aux effets du changement climatique où qu'elles se situent, comme le prévoit la loi du 4 août 2021 portée par le président et adoptée à l'unanimité des chambres parlementaires.

Contact presse

Marie-Pierre Liénard, lienard@coordinationsud.org - Tél : 01 44 72 03 78 / 07 76 78 15 19

Rassembler et agir pour la solidarité internationale

Coordination SUD est la coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale. Fondée en 1994, elle rassemble aujourd'hui plus de 180 ONG, adhérents directs ou au travers de six collectifs (Clong-Volontariat, Cnajep, Coordination humanitaire et développement, Crid, Forim, Groupe Initiatives), qui mènent des actions humanitaires d'urgence, d'aide au développement, de protection de l'environnement, de défense des droits humains auprès des populations défavorisées mais aussi des actions d'éducation à la solidarité internationale et de plaidoyer.